

# NATIONAL

## Suite du G20 – Toronto

ATTENDU nos positions adoptées contre le G20;

ATTENDU notre appui au regroupement anti-G20;

- Que l'AGECVM dénonce vertement la répression policière lors du sommet du G20 à Toronto
- Que l'AGECVM réclame la tenue d'une enquête juridique publique
- Que l'AGECVM défraie les cautions de ses membres arrêté-e-s
- Que l'AGECVM exige le retrait immédiat des charges retenues contre tous les arrêté-e-s du G20

## Loi 38 et 44

CONSIDÉRANT QUE les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmentent le nombre de membres externes sur le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption de ces projets (38 et 44) augmenterait le nombre de mesures prises par l'administration du cégep qui seraient contraires à la volonté de la collectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mot à dire;

- Que l'AGECVM réitère ses positions contre ces projets de loi

## Hausse des tarifs

ATTENDU les récentes menaces du parti au pouvoir concernant les hausses de tarifs;

ATTENDU le dépôt du budget Bachand comme étant la première étape concrète de ces menaces;

ATTENDU les positions de l'AGECVM en faveur de la gratuité scolaire;

- Que l'AGECVM se positionne contre l'instauration de frais de scolarité au Cégep
- Que l'AGECVM réitère son opposition au dégel des frais de scolarité universitaires
- Que l'AGECVM désapprouve toute hausse de frais ou création de nouveaux tarifs dans les services publics
- Que l'AGECVM dénonce le principe d'utilisateur-payeur et de marchandisation des services publics engendrés par le sous-financement chronique des services publics
- Que l'AGECVM encourage la réinstauration d'un impôt progressif dans une perspective de justice sociale

# LOCAL

## Infirmière

ATTENDU QUE le centre de santé et services sociaux Jeanne-Mance a coupé la présence de l'infirmière au Cégep du Vieux Montréal;

ATTENDU QUE 7606 étudiant-e-s seront donc privé-e-s des services d'une infirmière;

ATTENDU QUE cette coupure découle des suites du budget Bachand;

- Que l'AGECVM organise une action le 16 septembre à 12h30 dans le but de dénoncer cette coupure

## Terrasse du 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étage

ATTENDU QUE la terrasse du 4<sup>ème</sup> et du 5<sup>ème</sup> étage ne sont présentement pas accessibles;

ATTENDU QUE les espaces communs doivent être accessibles à toute la communauté;

ATTENDU qu'un projet de terrasse verte a été démarré la session dernière et que les étudiant-e-s ne peuvent le contempler;

- Que l'AGECVM réclame l'accès illimité aux terrasses du 4<sup>ème</sup> et du 5<sup>ème</sup> étage
- Que l'AGECVM fasse pression auprès de l'administration pour que le projet de terrasse verte soit bonifié

## Facture

ATTENDU QUE que lors de la manifestation du 17 février 2010 du mobilier scolaire d'une valeur de 5417.59\$ a été sorti du cégep et n'a jamais été ramené;

ATTENDU QUE l'administration a repeint en juillet 2009 le mur extérieur du local de l'AGECVM (local 3.85) au coût de 705.45\$ sans en informer l'AGECVM et en exige le remboursement des frais;

ATTENDU QUE l'AGECVM a un mandat (Assemblée générale A09-04, du 04 novembre 2009) contre le paiement de cette facture;

ATTENDU QUE l'Administration a pris la décision d'engager une firme pour l'extermination des souris dans les locaux des comités étudiants sans l'accord de l'AGECVM et par le fait même a brûlé la totalité des sofas et chaises des comités;

- Que le Bureau exécutif négocie avec l'Administration du Cégep l'entente suivante :
  - Que l'AGECVM paie la totalité de la facture des bureaux (5417.59\$);
  - Que l'Administration retire la facture (montant de 705,45\$) de la peinture du mur extérieur du A3.85;
  - Que l'administration s'engage à redonner tous les sofas et toutes les chaises qui ont été brûlé-e-s par l'administration